



Genève, le 13 janvier 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Coup de grâce pour une économie à terre

La Fédération des Entreprises Romandes (FER) exprime sa vive déception suite aux récentes décisions du Conseil fédéral. La prééminence de la santé sur l'économie sans mesures d'accompagnement conséquentes est alarmante. La FER salue l'allègement des conditions d'accès aux aides fédérales mais s'étonne d'une enveloppe globale qui demeure inchangée et insuffisante. Les entreprises jugent incompréhensible le renforcement du recours au télétravail, qui n'a jamais été rendu obligatoire précédemment, sans nouvelle preuve avérée que l'environnement professionnel représente un risque particulier de contamination.

En réponse à la consultation initiée par le Conseil fédéral, la FER s'était opposée à la fermeture des magasins et des marchés ne vendant pas de biens de consommation courante et avait insisté sur la nécessité d'une indemnisation intégrale et immédiate des coûts engendrés par le renforcement de mesures. Les annonces du Conseil fédéral sont diamétralement opposées: fermeture des magasins ne vendant pas de biens de consommation courante et enveloppe globale des aides fédérales inchangée.

Les conditions requises pour qu'une entreprise ait droit à une aide pour cas de rigueur sont assouplies. C'est à saluer. Mais Ivan Slatkine, président de la FER, s'insurge: «Le Conseil fédéral s'attend à un doublement des demandes sans annoncer un centime supplémentaire d'aide. C'est tout simplement incompréhensible! Rien n'est prévu non plus pour répondre aux dommages collatéraux sur les entreprises qui dépendent des commerces. C'est un oubli regrettable.»

La FER s'était également opposée à la généralisation du télétravail. Il est aujourd'hui rendu obligatoire ce qui n'a jamais été le cas auparavant. Le port du masque devient également obligatoire dans les espaces clos occupés par plus d'une personne. Blaise Matthey, secrétaire général de la FER: «Je m'étonne de l'absence de proportionnalité d'une mesure comme l'obligation du télétravail. Et je ne comprends pas que le port du masque soit désormais obligatoire sans faire aucun cas des aménagements et équipements consentis par les entreprises pour garantir la santé des collaborateurs. Ces mesures témoignent d'un manque de compréhension flagrant à l'égard des entreprises.»

La FER réitère ici ses revendications: une indemnisation immédiate et intégrale des entreprises impactées directement ou indirectement par les décisions des autorités, à des conditions à définir, le paiement d'une partie des charges salariales par l'Etat pour les entreprises ayant recours aux RHT, l'établissement d'un mécanisme de soutien clair et durable pour les entreprises, une reprise des discussions avec les acteurs concernés pour une meilleure prise en compte des loyers et un effort plus substantiel de la Confédération sur le plan financier.

#### La Fédération des Entreprises Romandes (FER) en bref

La FER est une association patronale faîtière romande, qui groupe six membres: la Fédération des Entreprises Romandes Genève, la Fédération Patronale et Economique, l'Union patronale du Canton de Fribourg, la Fédération des Entreprises Romandes Arc jurassien, la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel et la Fédération des Entreprises Romandes du Valais. Elle est la seule organisation interprofessionnelle romande d'employeurs à être consultée par le Conseil fédéral sur les projets de lois et d'ordonnances. Elle se prononce à ce titre sur plus d'une soixantaine de procédures par an, et ses observations sont fréquemment citées par les autorités fédérales.

#### Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – [ivan.slatkine@fer-dg.ch](mailto:ivan.slatkine@fer-dg.ch)

Blaise Matthey, secrétaire général – 079 628 11 91 – [blaise.matthey@fer-dg.ch](mailto:blaise.matthey@fer-dg.ch)

[www.fer-sr.ch](http://www.fer-sr.ch)